

MAIRIE
DE
LES HAIES

69420

☎ 04.74.56.89.99

📠 04.74.56.89.90

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 AOUT 2014

Présents : Mme LEMAITRE, Mr BONNEL, Mr CHAVAS, Mr BLANC, Mr SALLANDRE, Mme BALURIAUX Mr DI ROLLO, Mr ESPARZA, Mme GACHE, Mr GRAPOTTE, Mr MICHAUD, Mme PALLUY Mme TOUNIER, Mme VACHON.

Absents- excusés : Mme GUINAND- CAPUANO

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Désignation d'un secrétaire de séance.

Madame Le Maire propose que le secrétariat de séance soit assuré par Monsieur François CHAVAS

Secrétaire élu : Mr CHAVAS

Le Conseil Municipal adopte le compte rendu de la séance du 27 juin 2014

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit de la demande de subvention au Département du Rhône pour le changement des menuiseries du logement au dessus de la garderie scolaire.

Madame Le maire expose au Conseil Municipal la vétusté et le manque d'isolation des menuiseries de l'appartement locatif situé au dessus de la garderie scolaire et qu'il conviendrait de les remplacer. Des devis ont été étudiés à cet effet lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014.

La commune pourrait bénéficier pour ces travaux d'une tranche de subvention du Conseil Général.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le remplacement des menuiseries de l'appartement locatif au dessus de la garderie scolaire
- Autorise Madame le Maire à déposer un dossier à la Maison du Département.

2/ Ressources Humaines :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que du fait de l'instauration des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2014, il convenait de modifier les horaires de travail des employés.

Le nombre d'heures pour Mme GELAS Elisabeth et Mme POULAT Eliane ne change pas. Agnès CHAVAS reprend le poste de Mme PLEynet partie à la retraite, un contrat de 26 heures lui a été proposé et elle a accepté ce contrat.

Sandrine BAGGIOSSI fera le ménage de la garderie ainsi qu'un peu de garderie périscolaire en plus de son emploi déjà en place, un contrat de 34 heures lui a été proposé et elle a accepté ce contrat.

Sandrine MATEUS reprend le ménage de l'ensemble de l'école, un contrat de 19 heures lui a été proposé et elle a accepté ce contrat.

Annie OUDARD gardera le même nombre d'heures mais son contrat ménage est interrompu et remplacé par des heures de garderie périscolaire le vendredi.

Le poste de Mme Agnès CHAVAS étant vacant, il a été attribué à Madame Delphine VILLENEUVE pour la rentrée 2014-2015.

Pour rappel, il avait été estimé au printemps 2014 un besoin supplémentaire de 16h30 de salariat dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

La modification des contrats fait état d'un surplus global de 16h, ce qui est très cohérent.

3/ Forum des Associations :

Le premier Forum des associations aura lieu le samedi 6 septembre 2014 de 11h00 à 17h00. La salle des fêtes ainsi que les locaux de la bibliothèque ont été requis pour cette animation.

4/ Aménagement de la cantine et de la garderie

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la cuisinière de la cantine est tombée en panne et qu'il convenait de la remplacer. Après plusieurs devis, c'est à METRO que la commande a été effectuée pour un piano de cuisson, ainsi qu'une étagère inox et un placard de rangement inox.

Le coin calme à l'étage de la garderie périscolaire a été repeint cet été avec des aménagements par des récupérations (livres, tapis....)

5/ Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)

Monsieur Thierry SALLANDRE présente au Conseil Municipal le dossier pour l'élaboration d'un PCS de la commune. Vu l'ampleur de travail pour l'élaboration d'un dossier pour le Plan Communal de Sauvegarde il sera aidé par Monsieur DI ROLLO et Madame TOURNIER. Un courrier sera adressé au Préfet du Rhône afin de lui transmettre notre délai de réalisation de ce dossier.

6/ Contentieux chemin de la Batonnerie

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'aborder la procédure concernant le chemin de la Batonnerie sous un nouvel angle. En effet, les époux Balas ont été rencontrés déjà deux fois depuis les élections, et les conseillers présents estiment qu'une solution peut être trouvée à l'amiable, en bonne intelligence, et en dehors d'une procédure juridique.

Madame Le Maire propose un désistement de la procédure.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au désistement de la procédure. Monsieur et Madame BALAS seront rencontrés prochainement afin de trouver un compromis concernant ce chemin.

7/ Questions diverses.

Fanny PALLUY et Céline GACHE vont s'occuper de dépouiller la boîte à idée et de faire une synthèse de toutes les idées qui seront ensuite étudiées en Conseil Municipal.

Inauguration de la SAS Centrales Villageoises le 18 octobre 2014 à 11h00.

Inauguration de la salle du Fautre le 20 septembre 2014 à 11h00 ouvert à tous.

– Site internet :

Depuis le changement de site de la CCRC, la commune n'a plus de page internet. Il est proposé de prospecter pour en créer une nouvelle. Un recensement des besoins est également à faire. Marjorie TOURNIER est désignée comme référent de ce projet.

– Fuite d'eau sur un plafond de l'école : vérifier l'entreprise concernée et voir si la garantie décennale peut fonctionner.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45